

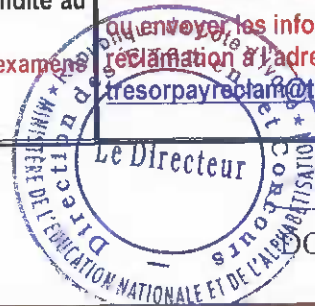
F 2196

# TEST D'ORIENTATION -SESSION 2024

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

11 OCT. 2023

INSCRIPTION	DOSSIER DE CANDIDATURE	DROITS D'EXAMEN	VALIDATION DES INSCRIPTIONS
<p><b>1-PERIODE</b> Du Lundi 16 octobre 2023 au Vendredi 8 décembre 2023</p> <p><b>2-PROCEDURE</b> est inscrit par le paiement des droits d'examen sur la plateforme de la banque du Trésor : <a href="http://pay.tresor.gouv.ci">pay.tresor.gouv.ci</a></p> <p><b>N.B :</b> le respect des étapes ci-contre est obligatoire pour que toute inscription soit validée.</p>	<p><b>1- CONDITIONS DE CANDIDATURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être élève redoublant de la classe de troisième ;</li> <li>- avoir obtenu le BEPC à la session 2023 ;</li> <li>- être régulièrement inscrit en classe de troisième dans un établissement public ou privé autorisé par le ministère de tutelle ;</li> <li>- être âgé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 ans maximum au 31 décembre 2024 pour l'orientation en classe de seconde A, AB, C et T<sub>1</sub></li> <li>• 20 ans maximum au 31 décembre 2024 pour l'orientation en classe de seconde G<sub>1</sub>, G<sub>2</sub> et T<sub>2</sub>.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2- DOSSIER DE CANDIDATURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une (01) photocopie de l'attestation de réussite au BEPC session 2023 sur présentation de l'original ;</li> <li>- le reçu de paiement des droits au Test d'Orientation en classe de seconde imprimé sur la plateforme de la banque du Trésor : <a href="http://pay.tresor.gouv.ci">pay.tresor.gouv.ci</a> ;</li> <li>- une (01) photocopie de la carte d'identité scolaire DESPS 2023-2024 ; à défaut : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou le passeport biométrique en cours de validité au 31 décembre 2024 pour le candidat ivoirien</li> <li>• une (01) photocopie de la carte de séjour ou de la carte consulaire ou du passeport biométrique en cours de validité au 31 décembre 2024 pour le candidat non ivoirien.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>NB :</b> L'attestation d'identité est formellement interdite aux examens scolaires.</p>	<p><b>1- DELAI DE PAIEMENT</b> Les droits au Test d'Orientation en classe de Seconde sont payables du Lundi 23 octobre au Vendredi 15 décembre 2023.</p> <p><b>2- COÛT</b> Les droits au Test d'Orientation en classe de Seconde sont fixés à deux mille francs (2000 F)</p> <p><b>3- MODE DE PAIEMENT</b> Les droits au Test d'Orientation en classe de seconde sont payés <b>exclusivement à partir d'un compte TrésorMoney</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en composant sur son téléphone la syntaxe *760*2*3#</li> <li>• ou en accédant à la plateforme de la banque du Trésor : <a href="http://pay.tresor.gouv.ci">pay.tresor.gouv.ci</a></li> </ul> <p><b>N.B :</b> Pour toute plainte ou réclamation, contacter le Service Ecoute Client en composant les numéros verts suivants : 9969 / 80001010</p> <p>Qu'enverrez les informations relatives à la réclamation à l'adresse suivante: <a href="mailto:tresorpayreclam@tresor.gouv.ci">tresorpayreclam@tresor.gouv.ci</a></p>	<p>L'inscription du candidat au Test d'Orientation en classe de seconde est validée automatiquement dès le paiement des droits.</p>



OSSO NIMAGA Mariam  
Inspecteur Général